



## REPUBLIQUE DU BURUNDI

### Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale chargée de la Démobilisation, de la Réinsertion et de la Réintégration des ex-combattants

---

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion le 10 décembre 2004

#### **Poursuite du processus de démobilisation au Burundi**

**Bujumbura, 10 décembre 2004.** Les opérations de démobilisation lancées officiellement le 2 décembre 2004 au Burundi se poursuivent dans les 3 centres de démobilisation situés à Randa, Gitega et Muramvya.

Les premiers 216 démobilisés, issus des Forces Armées Burundaises (FAB) et de chacun des Partis et Mouvements Politiques Armés (PMPAs) ont quitté le centre de démobilisation de Muramvya le 8 décembre 2004. Durant leur séjour de 8 jours dans le centre, ils ont suivi un programme d'orientation pour préparer leur retour à la vie civile. Ce programme porte sur les opportunités économiques, les droits et responsabilités civiques, la paix et la réconciliation nationale et également un volet information sur la santé et le VIH/SIDA.

Le centre de Muramvya a accueilli 247 nouveaux candidats à la démobilisation issus des FAB.

Le centre de démobilisation de Randa a quant à lui déjà accueilli 702 candidats à la démobilisation.

182 enfants soldats provenant des Partis et Mouvements Politiques Armés sont déjà au centre de démobilisation de Gitega où le lancement officiel des opérations de démobilisation des enfants soldats a eu lieu ce vendredi 10 décembre 2004.

La coordination des activités entre les différents partenaires et intervenants se déroule dans les meilleures conditions et l'organisation du séjour dans les centres semble donner satisfaction aux démobilisés.

Les 3 centres de démobilisation continuent à accueillir les démobilisés issus des FAB et des PMPAs. A leur sortie des centres, les démobilisés adultes reçoivent un appui en argent pour faciliter leur réintégration sociale et économique dans la vie civile. Le PNDRR est géré par le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale chargée de la Démobilisation, de la Réinsertion et de la Réintégration.

Les enfants soldats, quant à eux, sont pris en charge dès leur sortie du Centre de Démobilisation par la Structure Nationale des Enfants Soldats créée par le Gouvernement avec l'assistance de l'UNICEF.

---

Téléphone : (257) 24 93 38, 24 91 97, 25 00 31

Email : [hlibere@cndrr.bi](mailto:hlibere@cndrr.bi), [infosensi@cndrr.bi](mailto:infosensi@cndrr.bi)